Crever comme un chien, mourir en maître

Georgie Ozvan

Crever comme un chien, mourir en maître

Le frère, la soeur et les ogres

©Georgie Ozvan, 2023

ISBN numérique : 9791040528265

EAN papier: 9791040528272

Librinova"

Courriel : contact@librinova.com Internet : www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les contes, ces merveilleux passeurs de gués, ne cessent de nous hanter. Les contes de Grimm au-delà du merveilleux qui transforment la vie des héros, décrivent des situations terribles de famine, d'abandon et d'anthropophagie. Il en est deux qui sont particulièrement parlant à ce sujet : « Hansel et Gretel » ainsi que « Le fiancé brigand ».

Il y aura toujours des jeunes filles amoureuses, des frères vaillants et de vilains ogres prêts à les dévorer. Il y aura toujours un frère et une sœur, peu importe le sens que vous donnerez à cette fraternité.

Que racontent les romans noirs d'aujourd'hui, sinon une nouvelle version des contes d'autrefois ?

« Alors je vais vous raconter un rêve dit-elle. Je marchais seule dans une grande forêt et j'ai fini par arriver à une étrange maison où il n'y avait personne, pas une âme de bas en haut ; mais au mur, dans une cage, il y avait un oiseau qui criait :

« Chez les brigands, tu es entrée!

Va-t'en! va-t'en la fiancée. »

Les contes de J et W Grimm, texte français d'Armel Guerne Flammarion

Prologue

Le loup se reposait et méditait. La bête, blessée, pansait ses plaies en songeant à la mort de ses ennemis...Le petit carnet brun lui brûlait les yeux, un peu de terre s'était glissée dans les pages.

Marcher dans le même sens que la foule : très peu pour moi. À sept ans, l'âge de raison, je le savais déjà. Depuis, on ne peut pas dire que cette défiance se soit arrangée.

De colère et de tristesse, j'abandonnerai toute dignité. Je m'adonnerai avec délectation à la vindicte. Je marcherai dans les travées enflammées du meurtre. Et quand tout cela sera fini, je ne porterai plus mes chaînes.

Cette nuit, un songe est venu me visiter: François Argalon tenait le carnet brun, brun comme du sang séché. Je ne voyais pas son visage, juste sa main agitant le carnet. Il allait et venait dans la fameuse pièce tapissée de jaune. Il y avait d'autres personnes à qui il parlait mais les conversations restaient floues et les visages invisibles.

Je suis un loup caché parmi les ogres. Les ogres sont gouvernés par leurs appétits. Après tout, ils sont faciles à manipuler mais cette fois-ci, je ne m'en tirerai pas.

Quelque part, dans la forêt, un violoniste jouait un air redoutable de tristesse et de chagrin. Il détestait la musique classique, cette musique d'êtres humains trop polis. Pourtant, il était touché, les larmes coulaient de ses yeux. Il se réveilla à la recherche du musicien.

Plus loin mais pas si loin, la petite renarde vit en songe, sa marraine, la fée des bois. Elle portait son borsalino beige, sa houppelande grise et jouait sur son violon un air doux,

Crever comme un chien, mourir en maître

un murmure, un appel. La petite renarde se réveilla. Elle sut qu'il était temps de se lever.

Chapitre 1 Il était une fois un frère...

Mardi 15 SEPTEMBRE 1996 fin de journée

Alain Biasini cheminait avec philosophie dans l'allée des maraîchers. Les pavillons s'alignaient étroitement serrés les uns contre les autres, se disputant les chiches espaces de verdures. Quand cet homme, la cinquantaine élégante, les cheveux gris acier, arriva à destination, il poussa un énième soupir. Décidément, leur temple s'offrait à tous les regards. Seule une grille de jardin des plus classiques protégeait l'entrée de l'association « Les amis de Socrate, club de philosophie ». On avait beau mettre des codes sur les cadenas, n'importe quel athlète de niveau moyen pouvait entrer en passant par-dessus le grillage. Quant à la porte d'entrée, surmontée du sceau de Salomon, elle les affichait soit comme des frangins (ce qu'ils étaient), soit comme des juifs (il y en avait parmi eux), soit les deux pour les plus fanatiques (ce qui arrivait).

Devant le temple, un énorme chêne bicentenaire déployait ses branches protectrices. L'homme nota que les feuilles restaient vertes mais déjà, dans l'air, s'infiltrait l'odeur ineffable de l'automne, l'humus de la nature pourrissante mais porteuse d'espoir : après l'automne et son or, surviendrait l'hiver gris, puis le joyeux printemps et le chaleureux été. Et puis à nouveau l'automne ...L'année prochaine, il descendrait de charge pour laisser la place à un nouveau Vénérable Maître. Il serait temps pour lui de passer de la lumière à l'ombre. Cette perspective lui allait.

Après avoir éteint l'alarme, il posa son cartable sur les tables de l'entrée. Il entendit des pas dans l'allée. Il jeta un coup d'œil, c'était Julianie, son jeune maître de cérémonie. Elle arrivait toujours en avance pour installer le temple. Alain se félicitait de ce nouveau maillon. La jeune femme était pleine d'allant, n'hésitant guère à prendre sa part dans la vie de la loge. Cela le réconfortait car ses soucis professionnels entachaient le plaisir qu'il éprouvait à diriger les travaux de la loge. En tant que commissaire de police, l'affaire des disparues de la forêt tracassait sa hiérarchie. En 1991, des chasseurs ont découvert le corps d'une jeune femme en quasi-décomposition dans une cabane isolée aux abords de la forêt de Laruche. L'adjudant de gendarmerie en charge de l'enquête découvrit assez facilement son identité et pour cause : il s'agissait d'une mineure de 17 ans prise en charge par l'ASE. Tous pensaient qu'elle avait fugué. Depuis d'autres jeunes filles avaient disparu. Faute d'éléments tangibles, rien n'indiquait autre chose qu'une série de disparitions ordinaires; des jeunes filles qui couraient vers leur destin dans la capitale, il y en avait plein, il y en avait trop.

La gendarmerie en charge du dossier piétinait. L'un des leurs avait même démissionné pour enquêter plus librement. Lui en revanche, n'avait pas le droit d'y fourrer son nez. Cependant, rien ne l'empêchait d'influencer le cours des choses.

Julianie, de son côté, disposait les cordons d'officiers, les bougeoirs et, sur l'autel des serments, l'équerre et le compas. Les couleurs des cordons d'officiers émettaient une petite musique, feutrée, douce comme le satin du tissu bleu et or. Elle caressa une nouvelle fois son tablier de maître. Elle l'avait choisi le plus simple possible car elle ne voulait pas occasionner de trop grosses dépenses à sa

marraine Thémista Valdemaison.

19h30, les travaux vont démarrer, truelle en main...

Être franc-maçon, c'est bien connu des initiés, c'est apprendre à dire à l'autre combien il est con sans que l'autre, ton frère, ne veuille se fâcher ou même comprenne qu'il doive se fâcher. Dans ces cas-là, c'est du grand art.

Quand l'orateur commence par : « mon très cher frère », vous pouvez vous attendre à une merveilleuse mercuriale enrobée de papier de soie.

Arrivé à ce stade de réflexion honteuse et désabusée. François Argalon se demandait si « très cher frère » valait aussi chez les « très chères sœurs ». Jusqu'à ce soir, François n'avait jamais visité une loge mixte, chose qu'il jugeait comme une hérésie. Pourtant pour des raisons professionnelles, un membre de l'atelier « La cité fraternelle » l'intéressait. Arrivé tôt pour ne pas manquer cette personne, il s'amusait à observer le ballet des apprentis préparant le temple sous la houlette d'une étrange jeune femme. Sobrement habillée d'un tailleur pantalon noir, elle indiquait l'emplacement des décors avec moult explications et moult douceur. Malgré des cheveux qui lui rappelaient vaguement le pelage de sa chatte écaille de tortue, il dégageait du maître de cérémonie un charme certain. De féline, la sœur du Droit Humain en avait aussi le regard et la démarche. Elle l'aperçut et fonça vers lui, déterminée à lui donner l'accolade fraternelle. Mais, bon dieu. comment faisaient les mecs du Droit Humain pour s'en sortir avec toutes ces nanas? Elles n'étaient mêmes pas habillées en nonnes comme les frangines de la Grande Loge Féminine!!

Quand elle se pencha vers lui (elle était grande, en tout cas plus grande que lui) elle s'appuya sur sa canne de maître de cérémonie.

« Bonjour mon frère, bienvenue à La cité fraternelle! » Sa voix était sensuelle mais trop maîtrisée. Il devina en elle une roublarde consommée. Ils s'embrassèrent comme il se devait. François Argalon pesta: la jeune femme sentait un parfum très chic, très poudré. Effectivement, ça le changeait des vieux frangins puant le vieux tabac et la

- « Bonjour ma sœur, Espérance pour demain, GLNF.
- « Toi, mon frère, tu viens trouver une personne en particulier
 - − Qu'est-ce qui te fait dire ça ?
- Si je te répondais mon intuition, tu me dirais normal pour une femme mais je te dirai la logique et tu ne m'attends certainement pas sur ce terrain. Excuse-moi, je dois accueillir notre conférencier. On se reparle aux agapes. »

Et une sœur

sueur.

Savez-vous ce qu'est un franc-maçon qui n'a appris que les ficelles sans l'esprit de fraternité ?

C'est quelqu'un capable de dire : « Mon frère, tes paroles sont d'une indicible connerie mais comme je te le dis en toute fraternité et en termes symboliques, tu aurais tort de le prendre mal. Au contraire, c'est pour ton bien... »

Et l'autre d'acquiescer avec tout le rituel d'usage.

« Merci mon frère (ou ma sœur, nous étions dans une loge mixte) d'avoir éclairé mon chemin et d'avoir fourni une nouvelle pierre à mon temple intérieur »

Une pierre sur ton chemin pour que tu te ramasses la gueule.

Finalement, c'est un truc vachement commode se disait le maître de cérémonie, Tu peux dire les pires insanités à quelqu'un du moment que tu choisis tes mots dans le bréviaire du parfait franc-maçon. Avec philosophie, il fallait en conclure que c'était déjà une grande avancée civilisationnelle par rapport aux lieux d'échange profanes où chacun estimait le droit de s'invectiver sans mesure, sans tact, sans réfléchir. Après il ne fallait pas s'étonner sur l'incapacité d'un franc-maçon à supporter les joutes oratoires en dehors du Temple.

Le conférencier invité avait complimenté la façon dont Julianie l'avait accueilli, glissant une galanterie sur la grâce de sa démarche dans le temple, grâce qu'il ne pouvait rencontrer dans sa loge à lui, uniquement masculine.

« Que c'est rafraîchissant de venir dans une loge mixte et, en plus, les travaux sont tout à fait honorables. Bref! jamais je n'aurais jamais pensé que ... »

Résultat, il était en train de se faire étriller par le second surveillant, laquelle (on ne féminise jamais les fonctions au Droit Humain), trouvait sa planche rien moins que superficielle quant à la signification de l'équerre et du compas, travail sur lequel la loge avait ouvert les travaux.

Julianie Clamadieu (évidemment surnommée Juju) avait décidé de ne pas intervenir ; ça l'amusait assez de voir ce frangin de la Grande Loge de France affronter la redoutée (et redoutable) second surveillant Thémista Valdemaison. Le propos au départ l'intéressait mais la banalité de la planche n'avait d'égale que la condescendance du frère visiteur, sûr et certain de dispenser la lumière à cette loge de ploucs, sise dans un trou à rats de banlieue. Classée en ZEP, c'était tout dire. Tout en tenant droite sa canne de cérémonie, Julianie percevait les vibrations émanant de ce notable bon teint.

Le vénérable demanda si les colonnes étaient muettes. Elles l'étaient.

 $\,$ $\,$ $\,$ Maître de cérémonie, veuillez raccompagner notre frère visiteur à sa place $\,$

Julianie se leva et fit le tour de la loge en frappant comme il le fallait le sol de sa canne. Le frère paraissait tout d'un coup moins vaillant mais, bon, nous étions entre nous ; un petit retour sur soi et avec modestie ne lui ferait pas de mal.

Les travaux s'achevèrent sur une solide chaîne d'union. Ensuite (ahah! enfin! pensaient certains) les frères et les sœurs dressèrent les tréteaux pour les agapes. La loge avait ce soir un autre visiteur, un frère de la GLNF. Julianie l'avait noté à cause de son tablier décoré de manière particulière. La jeune femme l'invita à prendre place près d'elle. Il avait la quarantaine pas vilaine, un brun aux yeux bleus et l'allure assez martiale. Julianie voulut vérifier ses déductions.

- « Alors gendarme dans la vie profane ? » L'homme parut troublé
- « Ça se voit tant que ça ?
- Non mais disons que j'ai l'œil » affirma la jeune femme en
- En fait, j'ai quitté la gendarmerie ; je suis à mon compte.
 - Ne me dis pas que tu t'appelles François Argalon ?
 - Si...
- Ne prends pas cet air penaud, je suis l'évolution de l'enquête sur les disparues de la forêt
 - − Ça tombe bien : c'est toi que je viens voir
 - Moi ? En quel honneur ?
- Tu es bien assesseur au TPE ? Avant la tenue, j'avais un nom mais pas de visage. Tu t'appelles Clamadieu ? Je croyais que tu étais un homme.
- En fait, non, je ne suis pas un homme mais oui, je suis Julianie Clamadieu, juge-assesseur au tribunal pour mineurs de Laruche. »

L'homme ne sourit même pas ; il était préoccupé.

« J'ai un service à te demander sur un dossier que tu vas traiter le mois prochain.

- Pourquoi tu ne rencontres pas directement Servais-Dumont. En tant que vice-présidente, elle t'aidera mieux.
- Sauf que je suis mal vu par la magistrature, qu'elle a refusé tout rendez-vous. Bref! tu restes ma seule solution
- Donc, tu sais ce que je risque ? demanda-t-elle, le ton moins cordial.
- Oui mais tu peux compter sur moi ; personne n'a jamais réussi à remonter mes sources et tous mes dossiers sont codifiés. De toute façon, ce que je te demande n'est pas impliquant : il s'agit juste d'observer les pièces du dossier. Je t'expliquerai. Sache que c'est en rapport avec l'affaire des filles sous placement qui ont disparu.
- Mais là, je juge des mineurs qui, eux, n'ont pas disparu »

Julianie jeta un bref coup d'œil à une femme brune d'allure très énergique qui expliquait comment son intervention avait scellé la déchéance d'une mère de ses droits parentaux

« Tu vois la brune aux allures de Betty Boop? C'est la responsable du placement éducatif ...pour toute la région. Elle fait la pluie et le beau temps dans les tribunaux. Je préfère qu'on se parle loin de son champ de vision, discrètement. Cette affaire la met sur le grill. C'est elle que tu devrais interroger.

Le détective privé eut un sourire désabusé et murmura entre ses dents :

- « Elle prend toute enquête pour une injure personnelle
- En quelque sorte...nous parlons bien de notre très chère sœur Annie Pithivier-St Cyr. Mais tu le sais, je ne m'occupe que de la partie répressive et à ce que je sache, aucune de ces jeunes filles placées n'ont comparu en audience Solennelle au TPE.
 - Sauf celles que vous allez juger prochainement

- Attention! » Murmura Julianie puis très fort :
- « C'est vrai que le musée du compagnonnage de Tours est une vraie merveille. Toutes ces œuvres... »

La conversation fut lancée sur les origines du compagnonnage et de la franc-maçonnerie, lesquelles à l'instar de la poule et de l'œuf n'avaient pas fini d'alimenter les conversations entre la poire et le fromage.

L'accent banlieusard de Julianie rejaillit soudainement :

- « D'où que tu me connais ? »
- C'est le commissaire Biasini, ton Vénérable Maître qui m'a parlé de toi. Il est venu en visite dans ma loge « Les enfants d'Hiram », tu connais ?
 - − De nom, j'aimerais assister aux travaux de la GLNF.
- un jour, peut-être.... Bon, je m'en vais. Il faut vraiment qu'on se parle. »

Quand il lui fit l'accolade fraternelle, Julianie sentit qu'il lui glissait un papier dans sa poche de smoking. Encore heureux que cette copie d'Yves St Laurent ait des poches.

« Essaye de cuisiner ta chère sœur sur les placements qu'elle effectue auprès du centre « Les matins nouveaux » glissa François.

La très chère sœur alias Betty Boop se situait à l'exact opposé de la tablée où se tenaient les deux conspirateurs ; Annie Pithivier-St Cyr consciente que sa mission dans le monde était de dresser de sombres cachots aux vices et rarement de tresser des couronnes aux vertus, s'exerçait à son sport favori, habiller ses contemporains pour l'hiver.

- « Tu te rends compte, Servais-Dumont l'a nommée assesseur, cette prof du privé; je me demande bien comment elle vote, cette fille. Ah! elles se sont bien trouvées toutes les deux.
- Mais tu parles de qui ? demanda la voix douce et un peu lasse sa voisine.

—De Julianie Clamadieu. Elle a été parrainée par Thémista Valdemaison, tu te rends compte ? Thémista est sa marraine! »

La sœur qui servait de caisse de résonance à la noble dignitaire de la Ddass ne comprenait pas le pourquoi de ce fiel déversé avec abondance et fraternité sur le dos des deux susnommées sœurs. En réalité. Annie Pithivier-St Cyr se sentait particulièrement démunie quand la loge travaillait sur le symbolisme et autres foutaises ésotériques qui étaient la spécialité d'une part grandissante des membres de l'atelier 1121 au titre distinctif « La cité fraternelle ». Annie Pithivier-St Cyr avait des talents d'organisatrice certains ; elle avait passé brillamment les concours internes de l'assistance publique mais tous ces efforts conduisaient à des savoirs rugueux où la culture du doute n'était pas de mise. Elle devait son admission en franc maçonnerie à de solides appuis dans son milieu professionnel, à son entregent naturel et à ses convictions politiques très en cour dans certaines loges. Tout cela aurait dû conforter son assurance coutumière mais elle n'avait pas prévu que les travaux en loge comportaient des sujets d'une toute autre nature que la réflexion politique et sociale et il y avait là une source de tourment inépuisable pour l'ambitieuse Annie Pithivier. Pour accéder aux hauts grades, il fallait faire preuve d'une certaine dextérité dans les concepts maçonniques à défaut d'une véritable conviction. Elle se heurtait à cet univers comme à un mur et sur ce mur il y avait un écriteau qui proclamait : « Non, non, ce n'est pas pour toi, Annie! ».

Elle réagit comme beaucoup de frangins dans cette situation, elle se drapa dans un voile de condescendance irritée et afficha son dédain des hauts grades. Comme chacun sait ici-bas, ce sont dans les loges bleues que se fait l'essentiel du travail au progrès de l'humanité.

Cependant, son ressentiment avait pris corps en la personne de Thémista (trentième, attention!)¹. Et par voie de conséquence le ressentiment s'étendait sur tous les filleuls du second surveillant mais quand Julianie fut initiée, le sentiment diffus et aléatoire se cristallisa d'un seul coup.

Pour une multitude de raisons, les meilleures et les plus blettes :

Julianie enseignait dans des écoles privées, Annie fille de militants communistes ne jurait que par le public.

Julianie avait parfois des convictions politiquement incorrectes, Annie se faisait le chantre des damnés de la Terre sans se rendre compte, à l'instar de beaucoup, qu'elle avait glissé lentement mais sûrement dans le caviar.

Julianie était grande, Annie était petite

Julianie avait les yeux verts, Annie avait les yeux marrons et qu'elle soit une charmante jeune femme aux formes girondes qui faisaient fantasmer plus d'un homme, rien n'y faisait. De plus, elle se sentit blessée par le surnom de Betty Boop que lui avait donné Julianie. Celle-ci complimentait de bonne foi car de son côté, elle lorgnait avec envie le 95E d'Annie.

Enfin, le jeune maître de cérémonie venait d'hériter d'une maison dans les vieux quartiers de Laruche sur Seine. Elle ne se posait pas la question de savoir si Julianie mère célibataire d'une petite fille de cinq ans s'en sortait financièrement, si ses contrats de vacataire lui assuraient vraiment une stabilité professionnelle, si la maison nouvellement héritée n'était pas un cadeau empoisonné plein de fissures et de trous à rats. Annie ne voyait qu'une chose : Julianie vivait désormais dans un pavillon meulière aux abords de la forêt domaniale et qu'elle, tout cadre de la fonction publique qu'elle était,

^{1.} il y a trente-trois grades en franc-maçonnerie selon le rite écossais ancien et accepté

vivait dans un appartement (150m2,deux salles de bain pour elle, son mari et son fils, acheté avec les aides octroyées généreusement par l'administration).

Qu'aurait-elle pu ajouter à ce réquisitoire ? Mille choses mais surtout la cerise sur le gâteau : Julianie venait d'être nommée assesseur auprès du tribunal pour enfants de Laruche et venait de mettre un pied dans le domaine réservé d'Annie et la présidente Servais-Dumont n'avait pas fait mystère de son attachement pour sa nouvelle recrue.

La sœur qui écoutait d'une oreille attentive cette diatribe, commençait à se faire une petite idée de la maçonnerie. Huguette Boissénart, nouvelle apprentie avait choisi la franc-maçonnerie pour occuper sa retraite. Cependant, elle n'était pas rentrée à « La cité fraternelle » pour continuer les querelles du monde profane, elle cherchait, en fait, des relations sociales paisibles. Aussi ne répliquait-elle que par des murmures vagues aux véhémences d'Annie Pithiviers. Celle-ci était sa marraine d'initiation parce que Huguette travaillait autrefois comme assistante sociale dans les prisons. Annie pensait faire d'elle une alliée au sein de la loge. Certes! mais ça ne marchait pas forcément comme ça. D'abord, Huguette avait rencontré le symbolisme et contre toute attente, elle aimait ça. Comble de l'ironie, elle trouvait Julianie plutôt sympathique.

Aussi elle poussa un soupir d'exaspération quand Annie revint à la charge :

- « Tu connais son nom en entier, n'est-ce pas ? demanda la cadre de la Ddass.
- Il faudrait que je te réponde non mais en fait, oui, je le connais : Julianie Marie-Louise Clamadieu de Penguilly.
 - − D'où tu sais ça?
- Parce que je connaissais son père Yves de Penguilly, voilà pourquoi

- Tu fréquentes la noblesse toi ?
- Noblesse sans plus grand-chose et contestée. Mon frère et Yves de Penguilly ont navigué sur le même aviso de la Royale.
- Ce devrait être interdit ce genre de vocabulaire.
 Merde! On est en république.
- Alors, il faudrait changer beaucoup de choses dans notre institution
 - Effectivement! »

Annie embraya son sujet de prédilection, la modernisation de la franc-maçonnerie. Huguette frémit sentant qu'elle était bonne pour un discours long, percutant et sans réplique. Heureusement, le maître des banquets annonçait le dessert, diversion fort opportune.

Thémista n'avait pas cessé de surveiller du coin de l'œil les deux sœurs ; elle soupira longuement. Il y avait les sœurs et les frères, il y avait mon frère, ma sœur, mon apprentie, ma filleule et « des » frères et « des » sœurs...Thémista n'était pas encore la doyenne de la loge mais des combats, des heurts, des mesquineries, elle en avait vu. Elle connaissait pertinemment l'inimitié que lui vouait Annie Pithivier-St Cyr mais cela ne comptait pas, il fallait passer outre. Sur le terrain du social, elle l'avait mouchée plus d'une fois. Thémista avait participé à la lutte pour le droit à l'avortement, à la contraception. En tant que sage-femme, elle avait pris des risques pour aider des mères abandonnées à leur sort dans des endroits où Annie n'aurait pas mis le bout de son escarpin Dior. Madame le cadre de la DASS ne visitait pas, madame la toute puissante fonctionnaire convoque dans son château administratif, fait et défait des familles sans le moindre remord. Thémista était devenue une vieille dame indigne qui continuait à fumer, à regarder des films d'actions où l'on tiraille à tout va et qui clamait tout haut ce que les autres préféraient susurrer entre deux portes, a fortiori des portes de temples. Ici, dans ce temple, dans sa loge, Thémista allait ramener sa très chère sœur Annie aux fondamentaux de l'ordre : humilité et fraternité!

Pendant ce temps-là, le loup parmi les ogres guettait sa proie. Dans leur tanière, il avait décidé qui serait leur maître, qui déciderait du sort de la proie. Ils l'écouteraient. Enfin!

Chapitre 2 Un jour, ils partirent à la découverte de la terrible forêt

MERCREDI 16 septembre 1996

« Vous avez une intuition perverse de flic! »

La présidente du TPE regardait Julianie, laissant sa phrase en suspens. L'autre assesseur ne savait pas si c'était un compliment ou une injure mais Julianie avait réellement débusqué un lièvre au cours de l'audience. Il y avait bien un problème avec l'oncle. Dans les affaires de viols de mineurs sur mineurs doublées d'inceste, il fallait toujours se poser la question de l'élément déclencheur. À chaque fois qu'elle regardait l'oncle du prévenu, elle entendait comme un raclement d'ongles sur un tableau. Il était curieux que Servais-Dumont accepte sa présence. Sans doute parce qu'il faisait office de chef de famille. Quand il prit la parole, une odeur nauséabonde se dégagea de ce jeune trentenaire et vola jusqu'aux narines de Julianie. L'odeur n'existait pas pour le nez d'autrui, elle n'existait que pour elle ; elle possédait cette particularité neurologique que les spécialistes appelaient faculté synesthésique. La jeune femme vivait avec : souvent de manière perturbante, parfois comme un avertissement.

Servais-Dumont était connue pour laisser largement la parole aux assesseurs, pratique peu familière aux autres juges qui supportaient les assesseurs autant qu'un furoncle à leur derrière. Les assesseurs se partageaient en trois catégories: les profs, les éducs et les retraités. Rarement, le parquet trouvait d'autres catégories socioprofessionnelles acceptant de travailler sur des dossiers de justice répressive, parfois complexe du point de vue de la procédure pour enquiller en suite sur des longues, très longues audiences. Et le tout pour une obole pratiquement insultante. Après l'intervention de l'oncle, Julianie demanda l'autorisation de poser une question à l'adolescent accroché à la barre comme un noyer au radeau de la Méduse.

« Monsieur, vous avez eu des gestes envers votre petite nièce de 4 ans sur lesquels nous ne reviendrons pas mais comment se fait-il qu'à 14 ans, vous connaissiez ces gestes et ces mots? »

Le garçon baissa la tête. Il lâcha un gros soupir, jeta un regard rapide derrière lui où siégeait sa famille puis répondit :

« C'est mon oncle qui m'a montré des films porno quand j'avais sept ans. Après il voulait qu'on fasse pareil. »

La mère du prévenu, sidéré, étouffa un cri, les poings pressés contre sa bouche. L'oncle, tétanisé, regardait dans le vide fixement. La présidente ne pouvait éluder cette question/

« Est-ce vrai, monsieur ? »

L'homme ne bougeait plus. Julianie entendit comme l'effritement d'un mur qui tombait en poussière. Elle entendait l'âme de cet homme s'effriter.

Il était à peu près 20h et les trois femmes réunies dans la pièce des délibérés se demandaient comment elles allaient conclure cette affaire. Le jeune mis en cause attendait dans le hall des pas perdus leur décision. Il y avait aussi sa mère, son avocat, sa cousine, sa tante et son oncle. Question : que faire de l'oncle ?

« En légalité, rien, c'est au parquet de poursuivre s'il l'entend et le parquet, ce soir entends peu. » Conclut